



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Service Eau

Affaire suivie par Pierre Lavielle
LET220560

Tél : 05 59 80 87 18

Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le 16 MAI 2022

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral n° 64-2022-05-13-00001 du 13 mai 2022, portant prescriptions spécifiques à déclaration au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement relatif à l'entretien d'un ruisseau affluent du Soust sur la commune d'Uzos.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques pendant une durée d'au moins six mois à compter de sa notification et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer,
La responsable de l'unité travaux
et milieux aquatiques

Stéphanie Lebret

Monsieur BERTRANNINE-CHANQUET Serge
159 chemin Brouca
64290 LASSEUBETAT